



# Quatre chantiers majeurs

## L'ÉVÉNEMENT

### Le latin à reconquérir

■ On se souvient de la levée de boucliers des professeurs et défenseurs des langues anciennes lors de la réforme du collège portée par Najat Vallaud-Belkacem. Depuis le décret du 19 mai 2015, le latin n'est plus une discipline à part entière. Car son enseignement ne fait plus l'objet d'un horaire fléché. Soumis au bon vouloir des chefs d'établissement, le latin a perdu depuis 2015 40 % de son volume horaire, de la cinquième à la troisième.

En septembre 2017, dès sa première rentrée, le ministre Blanquer a affiché son attachement au latin, racine de la langue française, chargeant l'inspecteur général Pascal Charvet, linguiste, helléniste et traducteur, d'un rapport sur le sujet. Le document rendu fin janvier est un véritable réquisitoire contre l'ancienne ministre. *« On a voulu justifier la réforme (du collège) en représentant les langues et cultures de l'Antiquité comme élitistes : elles se seraient limitées à un enseignement aride et exigeant et auraient proposé un savoir mort et hermétique, alors qu'elles sont intrinsèquement interdisciplinaires »*, pose le rapport, qui recommande de *« structurer »* les langues et cultures de l'Antiquité en un *« enseignement nouveau »*. Avant même la diffusion du rapport, le ministre avait déjà publié, le 24 janvier, une circulaire donnant des gages aux professeurs de langues anciennes. *« Cet enseignement peut apporter un soutien précieux à (la) maîtrise des savoirs fondamentaux de la langue française »*, explique le texte, qui ouvre la possibilité d'augmenter les horaires, sans pour autant redonner à ces langues un vrai statut. Les enseignants attendent davantage. ■ C.B.